Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le
ID : 049-264901976-20250515-AS_25_05_15_7-DE

Publiée le 19/05/25

Délibération du Conseil d'administration
Séance du 15 mai 2025

Présents	MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD représentants le conseil municipal. Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO, et M. Paul ABLINE, représentants les associations.
Absentes excusées ayant donné pouvoir	
	Mme Marie-Chantal GUILLOT — M. Philippe LABORDERIE Mme Christelle TREHET-COLLET — Mme Monique LE BIHAN
Absents excusés	
Assistaient également	
	Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS, M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle, Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 9 mai 2025, CASF, article R123-16

<u>POINT N°7</u> – SAD – AFFECTATION DE RESULTAT 2024

Monsieur PAVILLON, Président, expose au conseil d'administration que l'exécution du budget d'exploitation 2024 fait apparaître un résultat excédentaire de 20 571,67 € ventilé comme suit :

Résultat de l'exercice 2024 :	+ 45 242,53 €
Report du résultat antérieur :	- 24 670,86 €

Vu l'article R314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'accord du Conseil Départemental d'affecter le résultat anticipé de l'exercice 2024 sur 2 années,

Considérant les résultats en attente d'incorporation,

Conformément à l'instruction M22, Monsieur PAVILLON propose d'affecter ce résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le
ID : 049-264901976-20250515-AS_25_05_15_7-DE

- d'affecter le résultat de l'exercice 2024 dans les conditions suivantes :

	Résultats en attente d'incorporation	**Affectation du résultat 2024**	**Affectation cumulée**
Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002) budget 2025	-24 670,85 €	**10 285,84 €**	**-14 385,01 €**
Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002) budget 2026	-10 308,51 €	**10 285,83 €**	**-22,68 €**
Résultat de clôture de l'exercice 2024	-59 650,22 €	**20 571,67 €**	**-14 407,69 €**

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

